



JOURS FÉRIÉS

MORNE-À-L'EAU

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LUNDI

JABRUN, CHAZEAU, BRION,
LEBRAIRE, MONPIERRE, LAPALUN,
LABARTHE, LONGER, DUBISQUET

MARDI

LESSERRE - BLANCHET, BOISVIN,
LOLO, ESPÉRANCE

MERCREDI

BOURG, RICHEVAL, BONNE TERRE,
SAINT GIRON, COCOYER,
MARIEULLE, ROUSSEAU

JEUDI

BOSREDON, GENSOLIN,
CROUSTÈRE, BERLETTE,
BEGUETTE, CHAMP FLEURY

VENDREDI

ROUTE BABIN, PORT DE PÊCHE,
VIEUX-BOURG, PERRIN, LABUTHIE,
DUBELLOU, SAUVIA, LORET, PERRIN

ACCEPTÉS

Ferraille

Déchets verts

(petite quantité soit 1m3 par foyer)

Mobilier domestique

Déchets d'Équipements

Électriques et Électroniques :

réfrigérateurs, congélateurs, micro-ondes...

NON ACCEPTÉS

Déchets automobiles : pneus,
batteries, pare-chocs...

Déchets du BTP : gravats, carrelage,
sanitaires...

Déchets médicaux : médicaments,
objets piquants, coupants et tranchants.

Attention :

Les quantités déposées doivent respecter le volume autorisé par foyer. Si vous souhaitez bénéficier du service, il faudra présenter vos encombrants triés et bien agencés devant votre domicile la veille au soir de la semaine correspondante. En dehors des jours de collecte, il est strictement interdit de présenter les encombrants devant votre foyer. **Des contrôles seront effectués et les contrevenants pourront être verbalisés en cas de non respect de cette règle.** Les usagers sont encouragés à se rendre en déchèterie pour évacuer leurs encombrants ou encore à attendre le prochain passage.